

DOSSIER DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est à retourner en **quatre exemplaires originaux** (les signatures doivent être originales sur chacun des 4 exemplaires).

Il doit être **obligatoirement** accompagné d'un seul exemplaire de:

- la copie de la pièce d'identité de l'apprenti, ou de la carte de séjour dans les Alpes-Maritimes, en cours de validité, autorisant à travailler sur le territoire français, ou de la carte de séjour en Principauté, délivrée par la Direction de la Sûreté Publique, en cours de validité.
- le CV de l'apprenti à jour, mentionnant ses années d'études déjà réalisées en alternance le cas échéant,
- la copie des documents justifiant que le maître d'apprentissage remplit les conditions visées par la Loi (CV, copie du permis de travail, attestation d'employeur ou photocopie du diplôme obtenu),
Rappel : Article 11 : « (...) Seules peuvent être désignées en qualité de maître d'apprentissage, les personnes répondant à l'une des deux conditions suivantes :
1° - être titulaire d'un diplôme ou d'un titre au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et relevant du même domaine professionnel et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans ce domaine ;
2° - justifier d'au moins cinq années d'expérience professionnelle en relation avec la qualification visée par le contrat d'apprentissage.
- le certificat d'inscription à l'école ou tout document de l'école justifiant de la préinscription de l'apprenti en son sein dans l'attente de la validation définitive du contrat

Dans certains cas, il doit être également joint :

- si l'apprenti à moins de 15 ans, d'un certificat de scolarité de troisième,
- en cas de rémunération volontairement supérieure, un courrier précisant le % accordé,
- en cas de rupture d'un précédent contrat d'apprentissage en France, la copie de la rupture du précédent contrat d'apprentissage,
- en cas de date de fin de contrat **au-delà du 31 août**, un document attestant de la nécessité de prolonger le contrat (copie de la convention de formation, attestation ou planning de l'établissement d'enseignement).

Le dossier complet doit être retourné **au plus tard 15 jours avant la date de début indiquée sur le contrat**. Tout dossier incomplet sera retourné par courrier à l'employeur.
Pour toutes questions complémentaires contactez-nous : cej@gouv.mc

CA n° _____ - _____

CONTRAT D'APPRENTISSAGE
Loi n° 1.341 du 3 décembre 2007

L'EMPLOYEUR

Raison sociale :

Enseigne (si différente) :

Adresse:

Activité principale de l'Entreprise :

Numéro d'affiliation aux organismes sociaux :

Nombre de salariés :

Nombre total d'apprenti(s) en cours au sein de l'entreprise:

L'APPRENTI

Nom d'usage :

Nom (de jeune fille pour les dames) :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Sexe :

1er contrat d'apprentissage : OUI NON

Si non, indiquer :

- *Le diplôme préparé et l'entreprise où a été effectué le précédent contrat :*

- *Nombre d'années d'études déjà réalisées en apprentissage :*

Dernière classe fréquentée :

Intitulé du dernier diplôme obtenu de l'établissement l'ayant délivré :

APPRENTI MINEUR

Représentant légal :

Nom et Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse :

Agissant en qualité de père, mère, tuteur, tutrice :

LA FORMATION

Intitulé du diplôme préparé :

Nom et adresse de l'établissement d'enseignement :

LE CONTRAT

Adresse de l'exécution du contrat :

Convention collective applicable :

Intitulé du poste pourvu :

Date de début du contrat :

Date de fin du contrat :

Rémunération

1ère année	du	au	:	% du SMIC brut +5%
	du	au	:	% du SMIC brut +5%
2ème année	du	au	:	% du SMIC brut +5%
	du	au	:	% du SMIC brut +5%
3ème année	du	au	:	% du SMIC brut +5%
	du	au	:	% du SMIC brut +5%

Maître d'apprentissage

Nom d'usage :

Nom (de jeune fille pour les dames) :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction actuellement occupée dans l'entreprise :

Diplômes obtenus :

Ancienneté dans l'entreprise :

Nombre d'années d'expérience professionnelle :

CLAUSES FACULTATIVES OU PARTICULIERES

A Monaco, le

Cachet et
signature de l'employeur

Signature du Maître d'apprentissage

Signature de l'apprenti
et, s'il a moins de 18 ans,
du représentant légal

**NUMERO D'ENREGISTREMENT ET VISA
DE LA DIRECTION DU TRAVAIL**

enregistré le

sous le numéro

Visa

En application de l'article 14 de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant